

Annecy, le 27 novembre 2025,
en la fête de Saint Siffrein

JUBILÉ 2025 « Pèlerins de l'espérance »

Yves Le Saux
Evêque d'Annecy

DÉCRET

Le Pape François a ouvert la Porte Sainte de la Basilique Saint-Pierre le 24 décembre 2024 marquant ainsi le début du Jubilé ordinaire de 2025. Celui-ci s'achèvera le 6 janvier 2026 en la solennité de l'Épiphanie du Seigneur.

Dans la bulle d'Indiction du Jubilé ordinaire de l'année 2025, *Spes non confundit* (9 mai 2024), le Pape François invite à découvrir la grâce de l'indulgence jubilaire : « L'indulgence, en effet, permet de découvrir à quel point la miséricorde de Dieu est illimitée ».

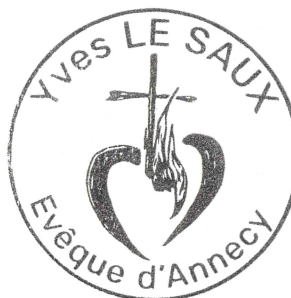
La Pénitencerie Apostolique précise les lieux où l'on pourra recevoir la grâce de l'indulgence pendant l'Année Jubilaire (Note de la Pénitencerie Apostolique du 13 mai 2024) :

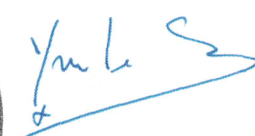
- Tout lieu lié au jubilé à Rome et en Terre Sainte,
- La cathédrale du diocèse,
- D'autres lieux choisis par l'Ordinaire [l'Évêque] du lieu.

Par ce décret, j'établis que tous les fidèles qui le désirent pourront recevoir l'Indulgence plénière¹ lors de la Journée diocésaine du Jubilé le samedi 29 novembre 2025 à La Roche sur Foron.

Cette possibilité est offerte à toutes et à tous !


Mme Claude Bonnardot
Chancelier




Mgr Yves Le Saux
Evêque d'Annecy

¹ Cf la note sur les conditions réception de la grâce de l'Indulgence plénière